



BILAN DES ACTIVITES « VIE SCOLAIRE »

POUR L'ANNEE 2018-2019

Remerciements à Imane ADDOU, Sarah CHMAK et Reda MASBAHI, surveillants Vie Scolaire, pour leur ponctualité, leur disponibilité, leur engagement et leur sérieux.

PREAMBULE

Les actions du service « Vie Scolaire » s'articulent autour de différents axes :

- ✓ Faire appliquer le Règlement Intérieur en veillant à expliquer et justifier toute punition et ce dans une démarche éducative.
- ✓ Assurer un suivi le plus rigoureux possible de l'assiduité et la ponctualité des élèves.
- ✓ Optimiser les moyens en surveillance afin d'assurer la meilleure sécurité possible.
- ✓ Faire adhérer les élèves à des valeurs telles que « le respect de l'autre et des différences », « la courtoisie », « la confiance », « la solidarité », « l'engagement bénévole »...
- ✓ Développer chez les élèves l'exercice de la citoyenneté, le sens des responsabilités, l'autonomie et valoriser leurs capacités dans ces domaines pour favoriser leur estime de soi.
- ✓ Œuvrer à l'amélioration du cadre de vie et des conditions d'accueil des élèves.
- ✓ Renforcer le lien, les contacts et la communication entre tous les membres de la communauté éducative (enseignants, personnels, parents et élèves).

Pour rappel, même si le service « Vie Scolaire » agit essentiellement au collège, oeuvrant au sein d'un Groupe Scolaire Unifié, les surveillants et le CPE interviennent également à l'école (supervision des déplacements au moment des sorties, communications numériques avec les parents et prise en charge ponctuelle d'élèves si nécessaire).

Pour information, dans tout le bilan, les données quantitatives correspondent à la période du 04/09/2018 au 04/06/2019.

I - ABSENCES & RETARDS	
Points négatifs	Points positifs
<ul style="list-style-type: none"> • Au collège, environ 44% des absences ne sont pas justifiées dans les délais (cf. page suivante). • Certains élèves ont tendance à s'absenter lors de devoirs surveillés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents du GSU ont reçu des codes ProNote pour utiliser l'interface vie scolaire, cela permet d'intensifier et généraliser la communication numérique à l'ensemble du GSU. • Les parents du collège ont pris l'habitude de la communication numérique : 52 % des absences justifiées le sont par voie informatique, mail ou ProNote (cf. page suivante).
Remarques	
<p><u>A l'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La saisie des absences sur PN est généralisée à l'ensemble du GSU. • La délivrance de billets de retards s'effectue désormais au secrétariat. 	
<p><u>Au collège :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignants devraient systématiquement interdire l'accès au cours aux élèves retardataires (après la fin de l'appel). • Il faudrait également instaurer une punition en cas de dépassement du délai de justification des retards et / ou d'absences injustifiées comme indiqué dans le RI. 	
Perspectives pour 2019-2020	
<p><u>A l'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Envoyer mensuellement au format PDF du bilan des absences telles que saisies sur PN en remplacement de la version papier du cahier d'appel. <p><u>Au collège :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre systématique le rattrapage de devoirs surveillés lors d'absences. 	

Absences au collège durant l'année scolaire 2018-2019

Classes	½ journées d'absences	½ journées justifiées	½ journées justifiées par voie informatique	½ journées non justifiées
3.01	443	270	144	173
3.02	381	203	113	178
4.01	355	172	108	183
4.02	377	148	120	229
5.01	431	268	111	163
5.02	310	205	77	105
6.01	334	224	110	110
6.02	274	139	70	135
TOTAL	2905	1629	853	1276
		56%	Soit 52% des justifications d'absences	44%
<i>Rappels de 2017-2018 :</i>		68.8 %	63.9 %	31.2 %
<i>Rappels de 2016-2017 :</i>		69.8 %	34.4 %	30.2 %

II – GESTION DES RECREATIONS & DES DEPLACEMENTS DES ELEVES

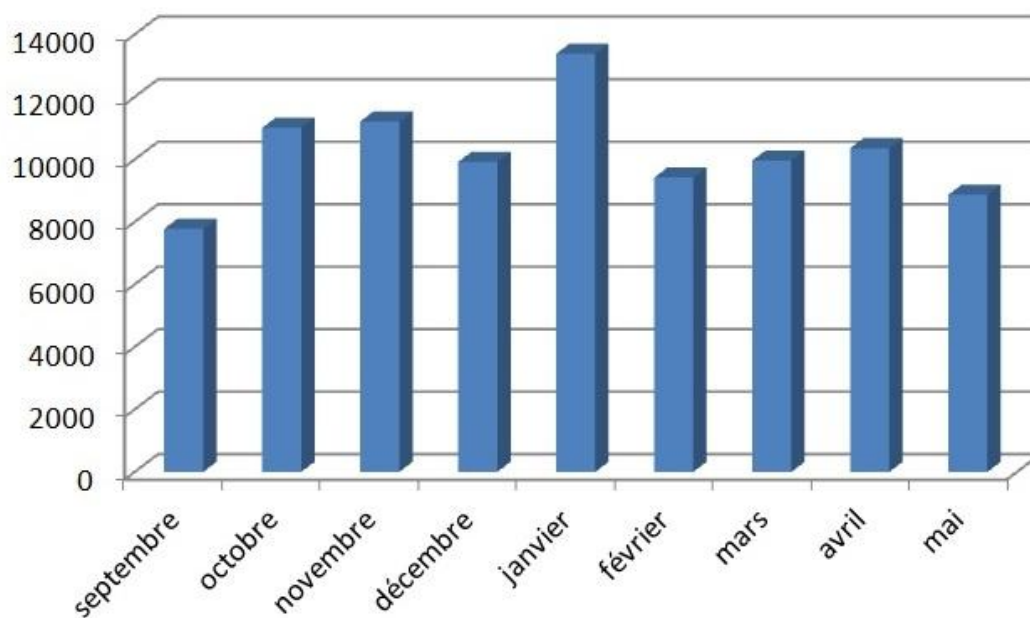
Points négatifs	Points positifs
<ul style="list-style-type: none">Sorties d'élèves durant les heures de cours (toilettes, secrétariat).	<ul style="list-style-type: none">Pas d'incident ni de bagarre à signaler.Responsabilisation et prises d'initiative des élèves qui participent à la gestion des stands de goûters (cf. partie VII).Peu de déchets à l'extérieur des poubelles à l'issue des récréations.Mise en place de badges pour les collégiens afin de faciliter le contrôle des sorties à la loge.
Remarques	
<ul style="list-style-type: none">Hormis cas exceptionnels médicaux, les élèves ne doivent pas quitter la classe durant un cours et même durant deux heures de cours consécutives.De plus, lorsqu'un élève sort de classe, veiller à ce qu'il soit accompagné d'un autre élève, délégué ou suppléant.En début de demi-journée ou au retour des récréations, la prise en charge des élèves devrait s'effectuer au niveau du préau pour permettre aux enseignants de veiller à ce que les élèves montent dans le calme.Proposition de boissons chaudes aux personnels (café, thé, infusions) lors des récréations pour favoriser le dialogue enseignants – élèves – administration – vie scolaire (cf. partie VII).	
Perspectives pour 2019-2020	
<ul style="list-style-type: none">Organiser et mettre en place des projets pour animer les récréations mais aussi s'appropriier les espaces récréatifs.Les badges mis en place pour les collégiens deviendront des cartes de collégien avec, au verso, un code barre permettant la gestion des prêts et emprunts au CDI.	

III – GESTION DES PERMANENCES & DES HEURES LIBEREES	
Points négatifs	Points positifs
<ul style="list-style-type: none"> Certains élèves viennent en permanence sans travail à effectuer en salle d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> Deux surveillants dotés chacun d'un PC portable de sorte à être réactif en cas de quantité importante d'élèves en permanence en délocalisant une partie des élèves dans une salle de classe. Pointage systématique des élèves restés en permanence où qu'ils soient par l'installation de ProNote au CDI. Gestion des élèves lors d'absences d'enseignants par l'organisation et l'encadrement d'activités surveillées. Ré-organisation des emplois du temps pour raccourcir les journées de travail sur certaines semaines (voyages, fin d'année...). Gestion des élèves sur pause déjeuner lors d'ateliers FSE et / ou d'heures de vie de classe.
Remarques	
<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'une nouvelle salle d'étude et d'une nouvelle salle informatique suite aux réunions de fin d'année dernière. Préparation des plannings et gestion des élèves lors de tests concours et d'examens (DNB, oral de stage, oral DNB, devoirs surveillés). Proposition de jeux ludiques et d'activités à des Bénévoles Vie Scolaire qui sont en permanence (cf. partie VII). Envoi d'élèves en permanence en autonomie et responsabilité en fonction des salles de classes libres et du motif des élèves à rester en autonomie (cf. partie VII). 	
Perspectives pour 2019-2020	
<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'éviter les heures creuses durant la journée dans les emplois du temps des élèves. Lors d'heures creuses récurrentes dans l'emploi du temps, instaurer un planning d'activités surveillées en concertations avec les enseignants. Organiser la réservation de la salle informatique en amont par les élèves pour une utilisation lors des heures de permanence (cf. partie VII). Poursuivre et organiser la mise en place d'activités Vie Scolaire pour les élèves en permanence (cf. partie VII). 	

IV.a – COMMUNICATION INTERNE	
Points négatifs	Points positifs
<ul style="list-style-type: none"> Défaillances ponctuelles du matériel de projection des diaporamas car PC de récupération. 	<ul style="list-style-type: none"> Implication des délégués de classes dans la distribution et le récolement de documents (cf. partie VI). Affichage de diaporamas pour enseignants et élèves, école et collège (trois postes). Depuis avril, tous les collégiens et tous les personnels du GSU ont accès à un ENT rattaché au lycée Descartes.
Remarques	
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration de tutoriels vidéos pour l'utilisation des différentes fonctionnalités de ProNote pour chaque type d'utilisateur (collégiens, enseignants, gestionnaire, secrétaire, documentaliste). 	
Perspectives pour 2019-2020	
<ul style="list-style-type: none"> Installation des nouveaux écrans pour la diffusion des diaporamas. 	

IV.b – COMMUNICATION EXTERNE	
Points négatifs	Points positifs
	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation du site web en fonction des actualités et envoi systématique d'une présentation des nouveautés (Balzac En Ligne). Développement de la communication numérique entre élèves / parents / enseignants / personnels du GSU par PN, mails et / ou SMS (absences, heures de sorties, informations sur un voyage, documents à rendre...) et donc baisse de la quantité de papier utilisé. Prises de photos et captations vidéo lors de diverses activités pour diffusion sur le site via la chaîne Youtube.
Remarques	
<ul style="list-style-type: none"> Incitation des acteurs du GSU à communiquer via ProNote. Incitation des parents à accuser réception de messages par voie informatique (mail, ProNote). La fréquentation du site Internet se stabilise (cf. page suivante). Les parents et les élèves ayant accès aux informations personnelles via ProNote ou l'ENT, les visiteurs consultent le site pour les activités du GSU. Nouveau site avec nouvelle ergonomie mis en service début juin 2019. 	
Perspectives pour 2019-2020	
<ul style="list-style-type: none"> Prévoir, proposer et mettre en place de mini-projets pour inciter les élèves à participer à l'animation du site du GSU. 	

**Fréquentation mensuelle du site du GSU
entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 mai 2019**



Nombre de visites **mensuelles** :
Maximum : 14237 – Moyenne : 10425

Nombre de visites **quotidiennes** :
Maximum : 592 – Moyenne : 277

V – MANQUEMENTS AU REGLEMENT INTERIEUR

Points négatifs	Points positifs
<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du nombre d'exclusions de cours par rapport à 2017-2018 (cf. annexe n°1). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place, suivi et transmission de fiches de liaison entre un élève et ses parents pour information sur l'évolution du comportement. • Plus de carnet de correspondance « papier » au collège : les remarques portées sur les carnets de correspondance numériques des élèves sont plus rapidement visés par les parents.
Remarques	
<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité pour les enseignants de remplir la fiche synthétique dès l'exclusion de cours d'un élève notamment avec un travail à effectuer. • Nécessité de fournir cette fiche en cas de retenue avec le travail donné à l'élève. • Valeur éducative de la sanction : en cas d'insultes ou de bousculades, mise en place d'entretiens de conciliation (7) entre élèves concernés en présence du CPE et d'autres élèves conciliateurs, afin de trouver une solution (cf. annexe n°2). 	
Perspectives pour 2019-2020	
<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un banc de la conciliation où les élèves pourraient, au calme, dialoguer et tenter de résoudre leurs problèmes. • Former et mettre en place des Bénévoles Vie Scolaire « Conciliateurs » qui seraient référents auprès des autres élèves en cas de petits soucis, sur le principe de la médiation par les pairs. • Inviter les enseignants à s'entretenir avec les élèves et leur famille en cas de problèmes de comportements répétés de sorte à faire le point sur la situation. • Il faudrait également que les enseignants, toutes disciplines confondues, effectuent des rappels du règlement intérieur en cas d'écart de comportement. 	

VI – ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF	
Points négatifs	Points positifs
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et suivi de fiches de liaison entre collège et famille pour 1 élève. • Préparation de documents pour les conseils de classes, pour les professeurs principaux et pour les élèves délégués. • Participation à l'organisation des élections de délégués de classe. • Réunions avec les élèves délégués de classes et leurs suppléants pour présenter le déroulement des conseils. • Rencontre des délégués de classes du GSU La Fontaine de Fès lors d'une journée d'échange (cf annexe n°3). • Implication des élèves délégués de classes dans la distribution, le ramassage et le récolement des documents (cf. partie IV-a). • Organisation ASSR1 pour classes de 5° et ASSR2 pour classes de 3°.
Remarques	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place, de façon sporadique, de Bénévoles Vie Scolaire « Tutorat » au troisième trimestre. • Organisation d'un planning d'accès aux salles informatisées pour y accueillir les élèves en permanence (un créneau par élève et par semaine). • La rencontre avec les délégués de classes du GSU La Fontaine de Fès s'est déroulée à Khemisset, à mi chemin entre les 2 établissements, de sorte à avoir plus de temps pour les échanges et être dans un environnement différent. 	
Perspectives pour 2019-2020	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer et organiser le principe des Bénévoles Vie Scolaire « Tutorat » en lien avec les enseignants. • Effectuer la rencontre avec les délégués de classes du GSU La Fontaine de Fès à Khemisset avant les vacances d'automne. • Au niveau des ASSR, réfléchir à des actions permettant de développer la sensibilisation des élèves et par voie de fait d'impliquer les parents dans le comportement à avoir en voiture. 	

VII – ANIMATIONS EDUCATIVES & VIE SCOLAIRE

Points négatifs	Points positifs
<ul style="list-style-type: none"> • Violence verbale et insultes entre élèves. • État des salles de classe après les cours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition ponctuelle de casiers quotidiennement avec, comme pour une consigne, remise du badge en début de journée en échange d'un cadenas : moins de dégradations et d'objets abandonnés dans les casiers. • Mise en place du système d'élèves Bénévoles Vie Scolaire pour encadrer diverses activités sous la responsabilité d'un adulte (cf partie II & cf. annexe n°4). • L'après-midi, vente de goûters directe, les élèves se servant après avoir payé au CPE (faire confiance et responsabiliser). • Envoi d'élèves en permanence autonome (cf. annexe n°5). • Participation à l'organisation et à l'animation de différentes activités : cross solidaire du GSU, Journée Mondiale de la Langue Arabe, spectacles école et collège, fête du GSU, soirées des élèves (CM2 et collège). • Prises de photos et captations vidéo lors d'événements pour diffusion via les diaporamas, le site ou des montages vidéos à destination des parents et des élèves.
Remarques	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du Conseil de Vie Collégienne et Elémentaire. • Reconnaissance et valorisation des élèves qui sont Bénévoles Vie Scolaire dans le cadre du Parcours citoyen sur le bulletin. • Proposition de boissons chaudes aux personnels (café, thé, infusions) lors des récréations pour favoriser le dialogue enseignants – élèves – administration – vie scolaire (cf. partie II). • Elaboration d'un document transmis en début d'année aux membres de la communauté éducative (enseignants, personnels, parents et élèves) et présentant les missions et actions de la « Vie Scolaire ». 	
Perspectives pour 2019-2020	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en place des projets ponctuels pour animer la vie scolaire et valoriser l'autonomie et la prise de responsabilités. (cf. partie III), et les inscrire dans le cadre du Conseil de Vie Collégienne et Elémentaire. • Suite à la pose d'un tableau dans la cour du collège, sur le mur des toilettes, régulariser les thèmes d'expression libre. • Poursuivre l'envoi d'élèves en permanence en <i>Autonomie & Responsabilité</i>. • Développer et intensifier les offres de participations bénévoles à la vie scolaire, en lien avec l'école également. • Organiser la réservation de la salle informatique en amont par les élèves pour une utilisation lors des heures de permanence (cf. partie III). • Elaborer un clip vidéo avec des élèves Bénévoles Vie Scolaire pour présenter le service Vie Scolaire. 	

Table des annexes

- Annexe n°1 : nombre d'exclusions de cours et de retenues
 - Page 12

- Annexe n°2 : entretiens de conciliation
 - Page 14

- Annexe n°3 : échange avec le GSU la Fontaine de Fès
 - Page 15

- Annexe n°4.a : nombre de participations Bénévoles Vie Scolaire
 - Page 16

- Annexe n°4.b : descriptifs des activités des Bénévoles Vie Scolaire
 - Page 17

- Annexe n°5.a : nombre d'élèves en permanence en *Autonomie & Responsabilité*
 - Page 24

- Annexe n°5.b : charte des permanences en *Autonomie & Responsabilité*
 - Page 25

Annexe n°1 : nombre d'exclusions de cours et de retenues

Récapitulatif du nombre de punitions								
Années	2018-2019		2017-2018		2016-2017		2015-2016	
Classes	Exclu. de cours	Retenues	Exclu. de cours	Retenues	Exclu. de cours	Retenues	Exclu. de cours	Retenues
3.01	9	10	1	2	6	5	35	12
3.02	10	0	9	2	5	5	10	2
4.01	8	9	4	7	10	5	14	5
4.02	3	1	21	16	8	1	11	12
5.01	11	13	3	5	9	7	5	4
5.02	34	4	6	9	9	1	18	12
6.01	9	7	13	8	7	1	13	13
6.02	8	2	13	14	2	5	10	4
TOTAL	92	46	70	63	56	30	116	64

Total du nombre d'exclusions de cours par mois et par année								
Classes	3°01	3°02	4°01	4°02	5°01	5°02	6°01	6°02
SEPTEMBRE	1	-	-	-	4	4	-	1
OCTOBRE	1	-	-	-	-	3	1	-
NOVEMBRE	-	1	-	-	1		1	-
DECEMBRE	-	-	1	-	-	1	-	1
JANVIER	-	3	2	-	1	7	-	1
FEVRIER	1	-	-	1	-	4	-	-
MARS	-	-	1	1	1	3	-	3
AVRIL	3	6	4		1	7	3	-
MAI	3	-	-	1	3	5	4	2
ANNEE	9	10	8	3	11	34	9	8

Total du nombre de retenues de cours par mois et par année								
Classes	3°01	3°02	4°01	4°02	5°01	5°02	6°01	6°02
SEPTEMBRE	2	-	-	-	4	-	-	-
OCTOBRE	-	-	6	-	-	4	2	-
NOVEMBRE	-	-	-	-	4	-	2	-
DECEMBRE	-	-	-	-	1	-	-	-
JANVIER	-	-	-	-	-	-	-	-
FEVRIER	6	-	-	1	1	-	1	-
MARS	-	-	-	-	-	-	-	1
AVRIL	1	-	2	-	-	-	-	1
MAI	1	-	1	-	3	-	2	-
ANNEE	10	-	9	1	13	4	7	2

- 0 -

Annexe n°2 : entretiens de conciliation

Objectif : instaurer la parole comme mode alternatif de résolution de conflits.

1. Les participants :

- ✓ Les élèves en conflit sont **invités** à venir dialoguer suite à un problème de comportement entre eux : c'est une invitation sur leur temps libre.
- ✓ D'autres élèves sont également **invités** à assister, sur leur temps libre, à cet entretien : eux aussi peuvent refuser de participer à l'entretien.
- ✓ Ces élèves **conciliateurs** participent à l'entretien pour apporter un avis en qualité d'élèves et adolescents.

2. Le principe de l'entretien :

- ✓ Chaque élève s'exprime à tour de rôle en citant des **faits** et les **sentiments et émotions** que cela a provoqué chez eux.
- ✓ Le CPE reformule ce qui a été dit et demande si cela correspond bien à ce que les élèves souhaitaient dire.
- ✓ Les élèves conciliateurs et le CPE posent ensuite des questions aux élèves de sorte à approfondir certains points.
- ✓ Ensuite, les élèves en conflit sont invités à proposer une ou plusieurs solutions pour que les problèmes rencontrés cessent. Ces propositions sont reformulées.

3. IMPORTANT !

- ✓ **Il ne s'agit pas d'un jugement** visant à aboutir à une punition : les élèves conciliateurs doivent rester neutres et ne sont **ni juges ni avocats**.
- ✓ Les élèves cherchent à **trouver une solution commune acceptée par tous**.
- ✓ Les propos tenus au cours de l'entretien sont **confidentiels** : les élèves conciliateurs s'engagent à ne pas les divulguer à l'extérieur.

Annexe n°3 :

Échanges entre délégués de classes

Mercredi 30 janvier 2019

Objectifs

- Approfondir la connaissance des structures et personnels de l'établissement.
- Favoriser l'apprentissage du travail en équipe.
- Identifier avec les élèves délégués de classes leurs devoirs et leurs droits au sein de l'établissement scolaire.
- Développer les compétences sociales des délégués en suscitant les échanges entre élèves et interlocuteurs de différents établissements.

Vers 9h00	<ul style="list-style-type: none">• Arrivée.• Présentation de la journée.• Présentations des participants (présentation de son voisin de droite).
9h30	<ul style="list-style-type: none">• <u>Activité n°1</u> : En ma qualité de délégué de classe... ↳ Réflexions individuelles puis mise en commun.
	<ul style="list-style-type: none">• <u>Activité n°2</u> : Délégué de classe, oui... mais. ↳ Réflexions individuelles puis mise en commun. ↳ Bilan.
	<ul style="list-style-type: none">• <u>Activité n°3</u> : Le Bahut-poly. ↳ Réponses par groupes de 2 puis mise en commun et justification.
	<ul style="list-style-type: none">• <u>Activité n°4</u> : Faits & Opinions ↳ Réponses par groupes de 2 puis mise en commun et justification.
12h00	Pause-déjeuner
13h00	<ul style="list-style-type: none">• <u>Activité n°5</u> : Bilan des conseils de classe. ↳ Bilan de chaque délégué sur sa participation aux conseils de classes. ↳ Discussion collective autour des solutions aux difficultés rencontrées.
	<ul style="list-style-type: none">• <u>Activité n°6</u> : Délégué de classe & Médiation. ↳ Relater des événements : méthode QQCOQP et méthode DESC.
14h00	<ul style="list-style-type: none">• <u>Activité n°7</u> : Prise de décision collective. ↳ Exercice du naufrage.
15h00	Bilan & Remarques

Annexe n°4.a : nombre de participations Bénévoles Vie Scolaire

Classes	Nombre d'élèves	Nombre de participations
3.01	19 élèves	111
3.02	25 élèves	211
4.01	22 élèves	129
4.02	27 élèves	194
5.01	21 élèves	152
5.02	26 élèves	154
6.01	21 élèves	117
6.02	26 élèves	161
TOTAL	187 élèves	1 229 participations

Rappel année 2017-2018		
Classes	Nombre d'élèves	Nombre de participations
3.01	8 élèves	8
3.02	10 élèves	14
4.01	20 élèves	65
4.02	22 élèves	106
5.01	19 élèves	70
5.02	12 élèves	26
6.01	13 élèves	33
6.02	16 élèves	28
TOTAL	120 élèves	350 participations

Annexe n°4.b : descriptifs des activités des Bénévoles Vie Scolaire



APPEL A CANDIDATURE : BVS « ULTIMATE EN CE1B » ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019

La Vie Scolaire recherche des Bénévoles Vie Scolaire (BVS) ponctuels pour l'encadrement d'élèves de l'école lors d'activités « ULTIMATE FRISBEE » en classe de CE1b (4 élèves maximum à chaque fois).

Horaires

- Vendredi de 16h00 à 16h55.

Missions

Selon les directives données par l'enseignant(e) de la classe :

- Encadrer des élèves.
- Superviser et arbitrer.

Conditions

- Être en permanence sur les créneaux ci-dessus.
- Être en possession de sa carte de collégien.
- Respecter le règlement intérieur et les consignes données.

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNÉ.

Inscriptions

Sur le tableau installé dans la cour du collège.

APPEL A CANDIDATURE : BVS « ULTIMATE EN CE1B » ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019

La Vie Scolaire recherche des Bénévoles Vie Scolaire (BVS) ponctuels pour l'encadrement d'élèves de l'école lors d'activités « ULTIMATE FRISBEE » en classe de CE1b (4 élèves maximum à chaque fois).

Horaires

- Vendredi de 16h00 à 16h55.

Missions

Selon les directives données par l'enseignant(e) de la classe :

- Encadrer des élèves.
- Superviser et arbitrer.

Conditions

- Être en permanence sur les créneaux ci-dessus.
- Être en possession de sa carte de collégien.
- Respecter le règlement intérieur et les consignes données.

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE.

Inscriptions

Sur le tableau installé dans la cour du collège.

APPEL A CANDIDATURE : BVS « SCIENCES A L'ECOLE » ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019

La Vie Scolaire recherche des Bénévoles Vie Scolaire (BVS) ponctuels pour l'encadrement d'élèves lors d'activités scientifiques à l'école.

Horaires

- Lundi 19/11/2018 de 13h55 à 14h50, de 14h50 à 15h45 et de 16h00 à 16h55.
- Jeudi 22/11/2018 de 13h55 à 14h50, de 14h50 à 15h45 et de 16h00 à 16h55.
- Vendredi 23/11/2018 de 13h55 à 14h50, de 14h50 à 15h45 et de 16h00 à 16h55.
- Lundi 26/11/2018 de 13h55 à 14h50, de 14h50 à 15h45 et de 16h00 à 16h55.
- Vendredi 30/11/2018 de 13h55 à 14h50, de 14h50 à 15h45 et de 16h00 à 16h55.

Missions

Selon les directives données par les enseignants, encadrer des élèves au cours d'activités à caractère scientifique.

Conditions

- Etre en permanence sur les créneaux ci-dessus.
- Respecter le règlement intérieur et les consignes données.

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE.

Inscriptions

Au plus tard le matin de la date d'activité.



APPEL A CANDIDATURE : BVS EN BCD ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019

La Vie Scolaire recherche des Bénévoles Vie Scolaire (BVS) ponctuels pour l'encadrement d'élèves en BCD (4 élèves maximum à chaque fois).

Horaires

- Lundi de 13h55 à 14h50.
- Jeudi de 13h55 à 14h50.
- Vendredi de 11h00 à 11h55.
- Vendredi de 13h55 à 14h50

Missions

Selon les directives données par la Professeure Documentaliste :

- Aller chercher les élèves dans leur classe.
- Les accompagner au CDI avec l'enseignante.
- Les accompagner dans le choix d'ouvrage.
- Lire des livres avec de petits groupes d'élèves.
- Raccompagner les élèves dans leur classe avec l'enseignante.

Conditions

- Etre en permanence sur les créneaux ci-dessus.
- Respecter le règlement intérieur et les consignes données.

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE.

Date de démarrage

Lundi 24/09/2018

Inscriptions

Au plus tard la veille au soir de chaque animation auprès du CPE.

APPEL A CANDIDATURE : BVS EN EPS ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019

La Vie Scolaire recherche des Bénévoles Vie Scolaire (BVS) ponctuels pour l'encadrement d'élèves de 6^{ème} en EPS (4 élèves maximum à chaque fois).

Horaires

- Lundi de 14h50 à 15h45.
- Mardi de 10h05 à 11h00.
- Mardi de 14h50 à 15h45.
- Vendredi de 8h00 à 8h55.
- Vendredi de 8h55 à 9h50.

Missions

Selon les directives données par le Professeur d'EPS :

- Encadrer des élèves pour l'initiation à certains sports.
- Arbitrer certaines activités.

Conditions

- Etre en permanence sur les créneaux ci-dessus.
- Respecter le règlement intérieur et les consignes données.

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE.

Date de démarrage

Lundi 17/09/2018

Inscriptions

Au plus tard la veille au soir de chaque animation auprès du CPE.



APPEL A CANDIDATURE : BVS POUR SUPERVISION DES GOUTERS ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019

La Vie Scolaire recherche des Bénévoles Vie Scolaire (BVS) ponctuels pour la supervision des goûters durant les récréations au collège (3 élèves maximum par récréation).

Horaires

- Du lundi au vendredi, de 9h50 à 10h05.

Missions

Selon les directives données par le CPE :

- Installer les goûters sur les tables.
- Surveiller l'échange ticket / goûter.
- Approvisionner au fur et à mesure les tables.
- Ranger le matériel.

Conditions

- Etre disponible dès le début de la récréation.
- Respecter les consignes données.

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE.

Date de démarrage

Lundi 17/09/2018

Inscriptions

Au plus tard la veille au soir auprès du CPE.

- 0 -

APPEL A CANDIDATURE :
BVS POUR PHOTOS & VIDEOS « CAPOIERA »
ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019

La Vie Scolaire recherche des Bénévoles Vie Scolaire (BVS) ponctuels pour la prise de photos et de vidéos lors des activités « Capoiera » à l'école (4 élèves maximum à chaque fois).

Horaires

- Mardi de 8h55 à 9h50 / Mardi de 10h05 à 11h00.
- Mardi de 14h50 à 15h45 / Mardi de 16h00 à 16h55
- Mercredi de 8h55 à 9h50.
- Jeudi de 8h55 à 9h50 / Jeudi de 14h50 à 15h45.

Missions

Selon les directives données par le CPE :

- Prendre des photos et des vidéos lors des activités « Capoiera » à l'école.
- Rédiger, éventuellement, un texte d'accompagnement des photos.

Conditions

- Etre en permanence sur les créneaux ci-dessus.
- Respecter le règlement intérieur et les consignes données.

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE.

Date de démarrage

Mardi 18/09/2018

Inscriptions

Au plus tard la veille au soir de chaque animation auprès du CPE.

Annexe n°5.a :
nombre d'élèves en permanence en Autonomie & Responsabilité

Classes	Nombre d'élèves	Nombre d'heures
3.01	29 élèves	91
3.02	31 élèves	147
4.01	26 élèves	107
4.02	26 élèves	215
5.01	17 élèves	46
5.02	20 élèves	126
6.01	4 élèves	7
6.02	23 élèves	63
TOTAL	176 élèves	802 heures

Rappel année 2017-2018		
Classes	Nombre d'élèves	Nombre d'heures
3.01	18 élèves	82
3.02	17 élèves	73
4.01	25 élèves	183
4.02	29 élèves	202
5.01	25 élèves	153
5.02	22 élèves	78
6.01	14 élèves	48
6.02	7 élèves	8
TOTAL	157 élèves	827 heures

Remarque : le nombre d'heures passées en Autonomie & Responsabilité a diminué car certains élèves se sont orientés vers les activités bénévoles sur leurs créneaux de permanence.

Annexe n°5.b : charte des permanences en Autonomie & Responsabilité

Les élèves qui ont une heure de permanence peuvent rester seuls dans une salle de classe afin de se détendre, discuter ou effectuer un travail collectif.

Le CPE et / ou les surveillant(e)s les accompagnent alors dans une salle en fonction des disponibilités.

Le CPE et / ou les surveillant(e)s passent régulièrement dans la salle mais font confiance aux élèves qui s'engagent à être **autonomes** et à adopter une attitude **responsable** compatible avec leur présence dans une salle en dehors de la surveillance d'un adulte.

Quelles sont les règles à suivre ?

- ✓ Les élèves respectent les lieux et ne touchent pas au matériel sans autorisation.
- ✓ En sortant de la salle, les élèves rangent et remettent la salle dans l'état dans lequel elle se trouvait à leur arrivée (chaises sous les tables, déchets éventuels dans la poubelle...).
- ✓ Les élèves respectent les autres classes donc pas de cri ni de chahut. Aucune bousculade ne saura être tolérée, même « pour jouer ».
- ✓ La tenue des élèves doit être correcte (pas d'élèves affalés ou assis sur les tables, pas d'élève en équilibre sur une chaise...).
- ✓ Conformément au RI, les élèves ne peuvent ni manger ni boire dans la salle, de même qu'ils ne peuvent utiliser d'appareil électronique sauf autorisation et supervision d'un adulte.
- ✓ Les élèves ne peuvent sortir de la salle avant la fin de l'heure.

Tout élève qui contreviendrait à ces règles serait immédiatement sanctionné par une heure de retenue.